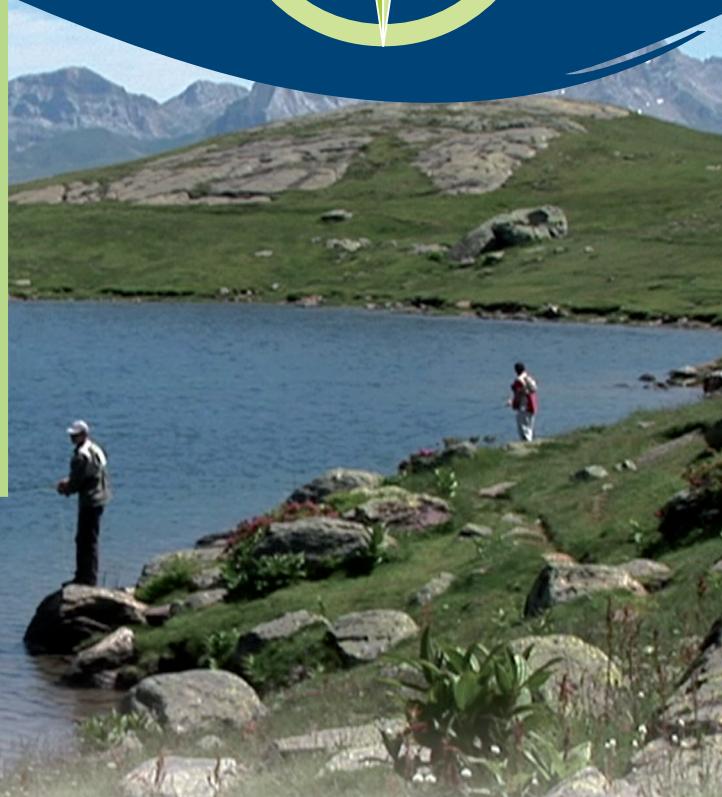


Les lacs d'Ayous



déal pour les amoureux de nature, de randonnée et de pêche sportive !

Situés en vallée d'Ossau, à une altitude comprise entre 1845m et 2082m, ces 6 lacs de montagne (Castérau, Miey, Gentau, Bersau, Paradis et Roumassot) sont au cœur des Pyrénées. Une randonnée d'environ 5h30 partant du parking du lac de Biouss-Artigues, fait le tour des lacs (3 sont situés en zone cœur du Parc National). Un refuge (ouvert du 15 juin au 15 septembre) est positionné à la moitié du parcours.



Pêcher l'ensemble des lacs sur une journée paraît illusoire ! Mieux vaut cibler un ou deux lacs en priorité ou réaliser la boucle de randonnée en prévoyant une à deux nuitées au refuge.

En réalisant cette boucle vous aurez la possibilité d'accéder facilement aux 6 lacs :

● Le lac Roumassot

Il s'agit du premier lac atteint par la boucle "classique" (après avoir bifurqué sur la droite au niveau du plateau de Biouss). Ce lac d'une surface de 4,8ha et d'une profondeur maximum de 16 m a une forme assez arrondie. Les bords du lac sont en majorité accessibles. Seul le versant sud, dominé par une falaise rocheuse, est inaccessible. Il abrite la fosse la plus importante du lac.



● Le lac Miey

Ce lac est le plus petit des 6 (1ha). Il offre un profil idéal pour pêcher à vue : peu profond (profondeur maximum : 4m), nombreux herbiers... Il est d'ailleurs possible d'en faire le tour. Attention : remise à l'eau obligatoire des poissons !



● Le lac Gentau

Sûrement le plus connu, il offre un panorama exceptionnel sur le pic du Midi d'Ossau. La profondeur maximum du lac est de 20m. De surface importante (8ha), il offre un panel de profils relativement intéressant. De nombreux herbiers composent le pourtour du lac.

● Le lac Bersau

Il s'agit du plus grand lac (12ha) et du plus profond (30m !). Situé à une altitude supérieure à 200m il est souvent parmi les derniers à pouvoir être pêché en raison de la fonte des neiges. Il est essentiellement constitué de blocs rocheux.

● Le lac Castérau

Tout comme le lac Miey, le lac Castérau présente un profil parfait pour la pêche à vue : lame d'eau faible, nombreux herbiers...

Attention, sur ce lac également la remise à l'eau des poissons est obligatoire.

● Le lac Paradis

Le moins accessible car légèrement à l'écart de la boucle. Il présente moins d'intérêt pour la pêche car il n'est plus aleviné depuis quelques années.



Les lacs d'Ayous

Accès et stationnement

L'accès aux lacs se fait à pied depuis le parking de Biou. Il faut compter environ 2h de marche pour atteindre le refuge situé à proximité du lac Gentau. Une signalétique de randonnée jalonne l'ensemble du parcours.

Réglementation

- Pêche autorisée sur les lacs à partir : Du 1er mai au 1er dimanche d'Octobre.
- Interdiction de transporter des poissons vivants.
- Pour les lacs Castérau et Miey : remise à l'eau obligatoire du poisson. Hameçon simple sans ardillon ou ardillon écrasé.
- Pour les lacs Gentau, Bersau, Roumassot et Paradis : 6 poissons/jour/pêcheur, taille de capture fixée à 20cm.
- Pêche à l'asticot interdite pour les lacs de Bersau, Paradis, Castérau.



Les poissons

Truites farios, saumons de fontaines et vairons peuplent ces lacs. Des alevinages annuels de truitelles et de saumons de fontaine sont réalisés par les AAPMAs locales.

Chaque année de très belles captures de truites sont réalisées sur les lacs...



Les techniques

La diversité des profils et la densité du réseau de lacs sur ce secteur permettent de s'aguerrir aux techniques classiques de pêche en lacs de montagne : bombette, vairon manié et mouche.

● En pêche à la mouche, priviliez la pêche à vue au streamer sur les plus petits lacs (Castérau, Miey) ou sur les bordures peu profondes des lacs Gentau, Roumassot et Bersau.

● En pêche au vairon manié et à la bombette, il convient de prospecter les cassures et les fosses formées à l'aplomb des amas rocheux. Les lacs Roumassot, Gentau, ou Bersau sont à privilégier.

Contact :
AAPPMA de Laruns
Mairie de Laruns - 64440 LARUNS - Tél : 05.59.05.33.28

 **AAPPMA de Bielle et Bilhères en Ossau**
Mairie de Bielle - 64260 BIELLE - Tél : 05.59.62.58.07

 **AAPPMA d'Arudy**
Mairie d'Arudy - 64260 ARUDY

Renseignements complémentaires
auprès de :
Office de tourisme de Laruns
Tel : 05 59 05 31 41
www.ossau-pyrenees.com

www.peche64.fr

